

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 58 (1920)
Heft: 20

Artikel: La machine infernale
Autor: Mogeon, L. / Eymar, A. M. D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-215586>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1862, par L. Monnet et H. Renou

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, un an Fr. 8.70

ANNONCES : Canton, 20 cent.
Suisse et Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

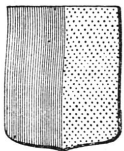
On peut s'abonner au Conteur Vaudois,
jusqu'au 31 décembre 1920 pour

4 fr.

en s'adressant à l'administration, Pré-
du-Marché 9, Lausanne.

Sommaire du Numéro du 15 mai 1920. — Armoiries
communales. Lo VILHIO DÈVESÀ : Lo père
Veret (Emile D.). — La machine infernale (L. Mo-
geon). — Alexis, portrait villageois (Jean des Sa-
pins). — Qui z'y viennent (E. B.). — FEUILLETON :
Fumée, suite (B. Dumer).

ARMOIRIES COMMUNALES



Aubonne. — L'écusson d'Aubonne est divisé verticalement en deux parties rouge et jaune, sur le drapeau, c'est la partie jaune qui flotte et la partie rouge qui est fixée à la hampe.

Ces couleurs rappellent celles de l'évêché de Genève dont Aubonne relevait. D'après M. Berthoud-Monay, ces couleurs auraient été adoptées en souvenir des excellentes relations combourgeoises que « ceux d'Aubonne » entretenaient avec la puissante Genève.

La représentation des armoiries d'Aubonne se voit sur un sceau du XVIII^{me} siècle.



Avenches. — L'écusson d'Avenches représente sur un champ rouge un buste de maure (nègre) avec tignasse frisée, ceinte d'un cercle, soit tortil d'argent ou d'or, et vêtu d'une casaque bleue à collet d'or.

Cette représentation se voit sur des armoriaux du XVI^{me} siècle, tels ceux de Ryff, Tisch et Stettler. Le fronton de l'Hôtel-de-Ville d'Avenches est orné d'un écu où figure le maure, écu tenu par deux nègres. Un bas relief déposé au Musée d'Avenches représente un buste de maure avec le classique bandeau entourant des cheveux crépus, ce morceau de sculpture ne paraît pas être d'origine romaine. Un vitrail, paraissant dater du XVIII^{me} siècle, très haut placé dans le chœur de l'église, représente un maure vêtu de blanc sur un fond rouge. Sur toutes ces représentations le buste de maure est de face ou de profil et même de trois quarts.

Au milieu du XIX^{me} siècle on a voulu, à tort, remplacer l'écusson ci-dessus décrit par un autre, coupé en deux horizontalement rouge et bleu avec la tête d'un empereur romain qui serait Vespasien. C'est ainsi que cet empereur figure sur un vitrail (moderne) de la cathédrale de Lausanne, et sur une vignette accompagnant, dans le journal local, les avis communaux officiels. Feu le savant conservateur du Musée d'Avenches, M. Caspari, enthousiaste de tout ce qui était romain, employa son influence à faire adopter l'écusson avec Vespasien. Mais les plus anciens documents prouvent que l'écu véritable doit être celui que nous décrivons en tête de ces lignes.

Avenches possède des sceaux très anciens dont un du XV^{me} siècle, sur lesquels sont figurées des têtes qui peuvent être aussi bien mauresques que romai-

nes; cependant un de ces sceaux de 1564 porte une tête qui paraît plutôt apparaître à un maure.

Il ne faut pas confondre les armoiries d'Avenches (commune et ville) avec celle de la famille des nobles d'Avenches, qui montrent un sanglier d'or sur un fond rouge. Ces nobles d'Avenches étaient probablement les administrateurs de l'évêché de Lausanne, dont Avenches dépendait.

Les couleurs d'Avenches sont le rouge et le bleu. c'est à ces couleurs que sont peints les volets des édifices communaux.



Bercher. — Les autorités municipales de Bercher ont décidé, en juin 1919, à l'occasion de la frappe d'une médaille pour les soldats mobilisés, que Bercher aurait comme armoiries un écusson coupé horizontalement en 3 parties. Sur le tiers supérieur rouge avec deux anneaux d'or, le tiers central de l'écu est d'or avec un chapeau à l'antique de couleur rouge, et le tiers inférieur est rouge avec un anneau d'or. Ces armoiries sont celles d'un seigneur de Bercher, De Dortons, auxquelles a été ajouté le chapeau, allusion aux bourgeois de Bercher, dont le sobriquet est : borla tsapi.

Un jour d'examen. — Quelles sont les choses les plus remarquables qu'offre la ville de Lausanne ?

— Il y a la cathédrale, le musée, l'université, le tribunal fédéral, la...

— Et c'est tout ? Voyons, n'y a-t-il pas aussi des établissements pour les infortunés, les...

— Ah ! oui, il y a... le collège.



LO PÈRE VERET



UANT bin l'è zu mô, l'è adî dévant mè ge, ci père Veret, avoué sa zaqua dè milanna, iota rossetta, à petits pans, son petit bou-net rond et sè grossè chauquè, que melfai quazu tant qu'aou tzaüt. L'irè bin bou'n'homme, serveliabli et dè bon conset; mà, se ne devezàvè pas tant, totzivé bin, et ne faillhai pas lo tzeagnî: malheü ! vo z'einvoulhivè dè cliiaus rubrique que vo z'arretàvnt tot net. Coumè l'irè dza vilhio, martzivè on pou clièna. tant ie seimblî que mè on s'approuvè daou bet, mè on regardè la terra, io fò reintrà.

Deïnse allein, le reincontrè on dzo lo martzau daou veladzo que sè dressivè coumè on grenadiè dè la garda, quand l'ètai à vin bu (et l'ètai quazu se n'ètai normai).

— Bondzo ! père Veret, vo z'itè binstout asse corbo qu'on anse dè pana, teni-vo dan on pou drà, coumè mè ! so lài fâ-te ein saillè son gros pétro.

Et Veret de lài répondre :

— Tè, t'i coumè lè sas, te ne te tint drà, que quand t'i plliè !

On autro iadzo, s'ètai prai dè lègua avoué on certain Barraud, que biagavè tant su sa famille, qu'on arai de qu'eïn avai min coumè leü (heureu-

samè, petître !). L'irant ti dai z'homme dè teppa qu'avant fè honneü à lau coumouna, tandis que dâi Veret, on n'è parlavè pas.

— Te deri cè que te voudri, lài fa noutron vilhio, mà, adî ès-te qu'à la Maison dè Fôce lài ia mè dè barreaux que dè veret !

Ci dzanlhiau dè Gribaldi avai zu assebin sa remotcha. A dix-houet ans l'ètai z'alla à Paris et l'eingadzivè fè lè dzouveno à fère coumè li. A l'ouïre, deïn la granta vela, la via ètai destra galèza; on lài gagnivè rudo grò, lès ètiu vo piovéssant dè lè man; on vretabliou paï dè Cocagne, què !

— Attiuta, Gribaldi, lài fa on coup Veret, ne tè faut pas tant bliaga; ti z'alla à Paris ein tzauteimps avoué dâi z'aillon d'hivè, ma tè tu z'avegna ein hivè avoué dâi z'aillon dè tzauteimps.

Po fini, vo derè encora que Veret avai èta muni-cipau bin dâi z'annaiè deïn son veladzo dè Vela lè Renaïè. Mà, ein apri, lè dzouveno, que volhiant tot modernisâ, aviont rêvessa tota la municipalita, et lo père Veret lài avai passâ coumè lè z'autro. L'avai zu ci affère à tieu et sè rondzivè grò. Assebin, quand on lài demandavè :

— Quouï lài a-te, ora, dè voutrè z'autorità ?

lè repondavè :

— Oh ! bin, ora, noutra municipalita, lè coumè l'artze dè Noé, lài a dè totè sortè dè bitè !

Emile D.

Logique. — Lu à la devanture d'un bureau de tabac :

Grand choix de pipes de caractère.

— Pourquoi appelez-vous ainsi ces pipes ? deman-dait un client à la marchande.

— Nous les appelons pipes de caractère parce que c'est de la bruyère.

LA MACHINE INFERNALE



A guerre a incité les esprits ingénieux à trouver des armes les plus terribles possible. Que sont devenus les vieux schrap-nels à côté des mitrailleuses ! Et les gaz asphy-xiants, les 42, les sous-marins, les chars d'assaut. Tout cela laisse bien dans l'ombre le souvenir de l'aimable Ravachol, le couteau de Caserio, les bom-bes nihilistes... et la machine infernale destinée à Bonaparte.

Le 24 décembre 1800, une charrette remplie de poudre et de mitraille stationnait dans la rue Saint-Nicaise à Paris, au moment où devait passer le Premier Consul. Les conjurés se trompèrent dans leur calcul, ou plutôt la « machine infernale » les trompa. Elle ne fit explosion qu'un instant après le passage de la voiture dans laquelle se trouvait l'il-lustre personnage à qui le destin réservait un rôle extraordinaire. On fit des arrestations. Le principal conjuré, Saint Réjant, dit le Chevalier Pierrot, que Cadoudal, un autre royaliste vendéen avait chargé du complot, fut guillotiné. 130 personnes furent déportées. La justice avait adressé à l'étranger des signalements. Nous en avons un sous les yeux. Il en fut donné connaissance au commandant de la place de Lausanne par le préfet national Polier, qui l'avait reçu d'Eymar, préfet du département du Léman.

Voici, plus loin, les deux pièces.

L. Mogeon.

A la campagne, on appelle « viret » une petite pièce de bois ou de fer qu'il suffit de tourner pour pouvoir ouvrir une porte.

Genève, le 19 nivôse an 9 (16 janvier 1801)
de la République française.

Bureau particulier.

Préfecture du Léman.

A. M. D. Eymar, préfet du département au
citoyen Polier, préfet national du canton du Léman,
en Helvétie.

J'ai l'honneur de vous adresser, citoyen préfet
le signalement de l'individu qui a acheté le cheval
et la charrette sur laquelle était placée la machine
infernale qui devait servir à consommer l'horrible
attentat projetée sur la personne du premier consul
de la République française. Les relations d'amitié
et de bon voisinage qui existent entre les deux
états m'engagent à vous faire la prière de donner
les ordres nécessaires pour la recherche et l'arres-
tation de cet individu, s'il se présente dans le pays
soumis à votre administration, sauf à remplir en-
suite les formalités prescrites pour son extradition
par le traité d'alliance offensive et défensive.

Salut et considération.

A. M. D. Eymar.

Copie d'un ordre du commandant de la gendar-
merie du Léman d'arrêter partout où il pourrait
se rencontrer le désigné ci-après qui a acheté le
cheval et la charrette dans laquelle était le ba-
ril de poudre pour assassiner le premier consul,
dont connaissance sera donnée au commandant
de la place de Lausanne.

Signalement.

Quarante ans environ, un mètre 162 ou 165 cen-
timètres ou 5 pieds 1 pouce au plus, cheveux châ-
tains foncés retroussés en cadennette et poudrés,
avec des favoris, yeux renfoncés, nez un peu ca-
mard, bouche moyenne, menton rond; figure ronde,
assez pleine, un peu sillonnée sur les joues; corpul-
ence trapue; vêtu d'une veste de drap bleu foncé,
culotte de peau jaune, prenant bien la cuisse; bas
rayés en long et paraissant de coton; souliers à
cordons; chapeau rond; il a été vu une fois en
blouse de charretier, coton bleu, très fine; il a de
l'odeur dans son tabac, enfermé dans une boîte
ronde paraissant de buis, avec un médaillon repré-
sentant un cavalier avec l'épée au côté.

Les coquins ! — Un fabricant de fromages, primé
dans un concours agricole, a eu l'idée de faire pho-
tographier les plus beaux de ses produits.

Le photographe lui apporte une épreuve.

— Ça, s'écrie-t-il, ça le portrait de mes fromages,
jamais !

— Oh ! si, répond l'artiste, seulement ils ont peut-
être bougé !



ALEXIS

Portrait villageois.

QUAND je le vis pour la première fois, il
n'était pas plus haut qu'une botte. Nous
étions déjà tous réunis dans la petite
école du village. Le soleil d'avril posait ses rayons
sur la muraille grise de la classe et, par la fenêtre
ouverte, on voyait les oiseaux se pourchasser dans
les printemps. Brusquement la porte s'ouvrit et Ale-
xis parut sur le seuil.

D'abord il eut ce mouvement de recul que l'on
éprouve toujours en présence de choses ou d'évène-
nements qui nous déplaisent. Plus tard, on se fait
violence à soi-même afin de mieux dissimuler ce
que l'on éprouve, l'enfant, lui, est naturel. Sa mère,
qui l'accompagnait le poussa dans la classe et dis-
parut. Alexis ne bougeait pas. Son bonnet sur la
tête, le cou perdu dans un mouchoir rouge, la
main gauche dans la poche, l'autre cramponnée à
l'ardoise toute neuve, il restait là à nous regarder
d'un air ahuri. Il portait de larges culottes qui

s'arrêtaient au-dessous des genoux et une blouse de
grosse toile qui lui faisait de larges plis dans le
dos.

— Mets-toi-là, dit la maîtresse en lui désignant
une place libre à côté de moi.

Ensemble nous avons appris à lire dans le *Pe-
tit à Petit*; ensemble nous avons bondi hors de la
classe quand venait l'heure de la sortie; et c'est
ensemble que nos têtes ont donné asile à une ver-
mine qui faisait le désespoir de nos mamans. Puis
le moment est venu où nous avons changé d'école.
On est fier ce jour-là, on se croit grandi d'une
coudée. A cette occasion pourtant Alexis n'éprouva
ni joie, ni regrets. Pour entrer dans la classe du
régent, il marchait en tête, étant le plus grand.
Arrivé sur le seuil, il hésita encore, gêné de voir
ses nouveaux camarades qui le dévisageaient. Puis
il entra, rasa le mur et s'effaça derrière le four-
neau de la classe. Le régent le plaça à la première
table. Il devait y rester toute une année au cours
de laquelle il ne se fit remarquer d'aucune façon.
Le temps passa. Les grands quittèrent la classe
faisant place aux petits qui devenaient grands à
leur tour.

Selon une vieille coutume, le premier lundi de
chaque mois, nous faisions une « dictée de rang ».
Tout arrivait pendant cette journée : joie, colère,
larmes, rires, chicanes et coups de poing. Ce n'é-
tait pas sans appréhension qu'Alexis la voyait re-
venir, cette terrible dictée de rang, d'autant plus
que la grosseur de ses mollets et la vigueur de ses
poings ne lui étaient, ce jour-là, d'aucune utilité.
Cependant — tant est grand le prestige de la force
physique — Alexis parvenait toujours à se faire
aider par des camarades complaisants. Connaissant
sa faiblesse en orthographe et ne voulant pas se
trouver en queue de la classe, il offrait sa puis-
sante protection aux petits freluquets qui ne de-
mandaient pas mieux que de l'obliger. Ceux-ci
s'empressaient de lui passer, au moyen de petits
billets, les mots dont il ignorait totalement l'ortho-
graphe. Ainsi faisant, Alexis se maintenait toujours
en bon rang. N'allez pas croire cependant qu'il était
un cancre. Non ! C'était un bon gros garçon, ja-
mais pressé, généralement endormi, un de ceux
dont on dit qu'ils ont l'esprit lent. Malgré tous ses
efforts, il ne parvenait pas à se familiariser avec
la grammaire, l'histoire et la géographie. Même
l'histoire biblique lui donnait, comme on dit, du
fil à retordre. Sa mère s'énervait quelquefois :

— Ce pauvre Alexis, disait-elle avec un soupir,
il ne saura jamais se débrouiller dans la vie !

A quoi son mari répondait :

— N'empêche que c'est un gamin qui est rude-
ment bien bâti.

Et c'était vrai. Il nous dépassait tous de la tête.
Mais à l'encontre de certains gamins de son âge
qui par leur grande taille, leur maigreur et leur
dos voûté, font penser à des saules pleureurs, lui,
Alexis, se tenait bien droit. Large d'épaules, il
était lourd, massif et solide. D'un naturel timide
et doux, il savait pourtant donner de formidables
coups qui vous envoyaient rouler à trois pas de
lui. Il était fier de sa haute taille. Il se mesurait
souvent et nous déclarait avec une pointe d'or-
gueil qu'il avait suffisamment de thorax pour être
militaire.

Alexis avait le thorax; cela suffisait pour jouer,
parmi nous, d'une considération sans bornes. Ce-
pendant il manquait de souplesse; il restait gauche
dans ses mouvements; on s'en apercevait, pendant
la leçon de gymnastique, surtout quand il fallait
faire la course de vitesse. Il s'élançait, allait d'une
bonne allure, puis suait, soufflait et n'arrivait ja-
mais le premier. Par contre, il triomphait aux
poids lourds, et c'était un plaisir de le voir, sans
efforts, soulever les haltères, d'un mouvement ré-
gulier, presque automatique.

En classe, Alexis était doux comme un agneau.
Il avait toujours une bonne note de conduite. Il se
tenait tranquillement à sa place, ne se retournait
jamais parce que c'était défendu. Ses camarades
avaient beau l'appeler par dessous la table, le pou-
ser du pied, le pincer, lui bourrer le dos, c'était
peine perdue; il restait coi, tant il craignait d'être
puni. Il avait rarement un mouvement d'humeur;

il supportait tout sauf la moquerie. On le savait et
on retenait sa langue. Ceux qui en essayèrent fu-
rent remis en place fort rudement.

Il était très appliqué. Quand il devait lire, on le
voyait se lever de sa place et prendre son livre.
Alors ses joues se gonflaient, une contraction de
son visage lui marquait les rides sur le front, les
veines du cou faisaient saillie et sa poitrine se
soulevait et s'abaissait en mouvements brusques.
Tout cela se passait en moins de temps qu'il ne
faut pour le dire. Puis les mots sortaient de sa
bouche, rapides, pressés, pêle-mêle, en jets pré-
cipités; on eût dit un roulement de tambour. Peu à
peu, cette ardeur se calmait. Pareille à un torrent
de montagne qui ralentit son cours dans la plaine,
sa lecture devenait plus lente, plus mesurée, plus
nette et, quand il avait fini, on voyait des gouttes
de sueur perler sur son front.

Alexis avait une préférence marquée pour le
dessin et surtout l'écriture. Aucun de nous ne pos-
sédait, comme lui, l'art d'arrondir les « pleins »
et les « déliés », aussi se créait-il de ce fait une
solide réputation d'intelligence. Car, à cette épo-
que, où la machine à écrire était à peu près in-
connue, il suffisait d'avoir une belle écriture, une
excellente tenue de la plume pour jouir d'une cer-
taine considération parmi les membres de la Com-
mission scolaire, dont quelques-uns allaient jus-
qu'à dire :

— Il n'y en a pas comme Alexis, c'est un garçon
instruit... Il a une belle écriture !

On comptait qu'avec les années, Alexis aurait
plus de facilité à suivre les leçons. Il n'en fut rien.
Il avait beau apprendre par cœur, il était incapable
de réciter correctement. Il semblait que les ques-
tions qu'on lui posait mettaient ses idées en fuite,
car mots et idées disparaissaient comme par en-
chantement. Il était lent. Il comprenait mal. Cela
venait-il d'une mauvaise mémoire ou d'une timi-
dité excessive ? personne n'aurait su le dire ! Com-
me l'on fait toujours en pareil cas, on rechercha
dans son ascendance et l'on se souvint que son
grand-père était un timide qui se cachait dès qu'il
apercevait le ministre passer dans la rue en re-
dingote et en chapeau haut de forme.

— Après tout, disait la mère, ce n'est pas sa
faute à notre Alexis. Attendons que l'âge vienne,
peut-être qu'il prendra de l'escient.

L'âge vint. Alexis communia. Dès lors il porta
de longs pantalons. Quand il eut fait les foins, les
moissons et les semailles d'automne, on l'envoya
passer l'hiver dans la Suisse allemande. Il en re-
vint au printemps et ne quitta plus la maison pa-
ternelle. Il cultiva le domaine. A vingt ans, il passa
son école militaire dans la cavalerie et, l'année
suivante, il reçut les galons de brigadier. Grand,
large d'épaules, bien pris dans sa tunique neuve,
il était vraiment ce que l'on appelle, au village, un
beau garçon. Sa nature réservée et timide l'empê-
chait de mettre à profit tous ses avantages. Il par-
lait peu, ce qui est un bon moyen de ne pas se
tromper. Il ne portait aucun jugement téméraire
sur les gens et sur les choses. Il était bon enfant,
aimable, conciliant.

Ses anciens camarades d'école le nommèrent
président de la Société de Jeunesse. Plus tard, il
devint municipal. Ses habitudes d'ordre et d'écono-
mie, son caractère aimable et les trois verres au
guillon qu'il ne manquait jamais d'offrir à ses
amis quand l'occasion se présentait, lui ont valu
une grande popularité qu'il tient à conserver avec
soin.

Alexis a vraiment tout ce qu'il faut pour être
ce que l'on appelle un garçon d'avenir. J'ai la cer-
titude qu'il fera son chemin dans la vie. Lors de
notre dernier entretien, il m'a parlé de ses projets
qui sont très ambitieux. Inutile de dire que mon
ancien camarade sourit des modestes fonctions
que j'occupe. Les études que j'ai faites depuis que
nous n'usons plus nos fonds de culottes sur le
même banc d'école, il n'en donnerait pas quatre
sous, comme il dit. Si la culture générale lui fait
défaut, il sait cependant beaucoup de choses. Il
sait cultiver son domaine, gouverner son bétail et